

Rencontre SIM/FMI

# Quand l'informel tue les entreprises locales



**Informel, harcèlement fiscal et énergie étaient au menu de la rencontre entre les membres du Comité directeur du SIM avec le Représentant résident du FMI, Patrick Imam.**

 SIM  
 Mamy RANDRIANASOLO

**P**atrick Imam, le représentant résident du Fonds monétaire international, est un homme de conviction. Il n'a de cesse de prêcher les réformes graduelles mais majeures à Madagascar. Le 12 janvier, le SIM a évoqué avec lui les problèmes du secteur informel, le harcèlement fiscal et la crise énergétique. Ces trois points sont les pierres d'achoppement qui empêchent la relance efficace de l'industrie locale.

**FORMALISER L'ÉCONOMIE** Une évaluation réalisée par la Banque Mondiale a démon-

tré que la taxation malgache est simple et à niveau raisonnable comparée à celle d'autres pays africains à faible revenu. Mais les problèmes sont ailleurs. Le président du SIM, Fredy Rajaonera a précisé «*qu'en matière fiscale, les difficultés principales portent sur l'essor du secteur informel et le harcèlement fiscal*». Comme mesure correctrice, le SIM propose à l'administration de prendre ses responsabilités pour formaliser l'économie et arrêter de poursuivre les entreprises formelles. Cette formalisation a déjà pris forme avec les Centres de gestion agréés (CGA) sous la hou-

## DÉBLOCAGE DE CRÉDITS BUDGÉTAIRES

### POUR DES CONDITIONS PLUS STRICTES

Le déblocage des 240 millions de dollars du crédit Facilité élargie de crédit (FEC) du FMI prévu fin mai 2016, dépendra de la mise en œuvre des réformes attendues. Christian Rajaosafara, le vice-président du SIM, a plaidé pour que les conditions de déblocage des aides soient plus strictes. Le FMI reconnaît qu'il faut un Etat

fort pour mettre en œuvre les réformes. Mais depuis 2013, Madagascar est classé parmi les Etats fragiles marqués par une corruption généralisée et une pauvreté croissante, etc. La reprise en main des affaires nationales dans le sens de la bonne gouvernance est donc plus que nécessaire. D'ailleurs, le FMI remarque que

Madagascar ne figure pas parmi les priorités des bailleurs de fonds. Ce qui exige du pays d'améliorer et d'imposer son image. Pour la FEC, ce fonds sera débloqué tous les 6 mois suivant les réformes mises en place par l'administration malgache. La FEC a remplacé la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance

(FRPC) comme principal outil dont dispose le FMI pour apporter un soutien financier à moyen terme aux pays à faible revenu. Il permet d'accorder un plus haut niveau de financement à des termes concessionnels, une flexibilité accrue dans les caractéristiques de la conception du programme, et des conditions focalisées et simplifiées.

### ► Chiffres clés

**240** millions de dollars

pourrait être accordés à Madagascar dans le cadre de la FEC

**69%**

du secteur informel issus des commerces informels

**70,4%**

le taux de la situation d'emploi inadéquat dans les entreprises informelles non agricoles

source: 2012 - INSTAT/PNUD

lette du ministère des Finances et du Budget. La mise en place des CGA a été effective à partir de 2008. Les adhérents de ces centres sont les chambres consulaires, les organisations professionnelles, les personnes morales et physiques exerçant des activités économiques, les coopératives, les organismes à but non lucratif.

**MICRO ENTREPRISES** Néanmoins, malgré les avantages prometteurs qu'ils offrent, ces centres sont loin de pouvoir absorber les entreprises informelles. La promesse est pourtant alléchante pour les adhérents: abattement fiscal, offres de formation et autres facilités dont la tenue de la comptabilité et un accès facilité aux crédits. Ces privilèges ne séduisent pas encore suffisamment les structures informelles qui continuent à exercer une concurrence déloyale sur l'industrie locale. Elles ne font pas vraiment partie des microentreprises et des PME/PMI ciblées par les CGA. Il compte, en effet, de gros opérateurs qui pratiquent des ventes sans factures et des fausses déclarations à l'importation. La valeur ajoutée du secteur informel est estimée

à 24% de notre PIB total, selon les données de l'INSTAT.

Le vice-président du SIM, Christian Rajaosafara, a expliqué, dans le cadre de la rencontre avec le représentant résident du FMI, que *«les entreprises informelles tuent l'industrie locale. Le SIM revendique ainsi que l'administration prenne ses responsabilités car si les problèmes de l'informel sont maîtrisés, l'industrie pourra facilement participer à hauteur de 25% du PIB. Il faut également renforcer l'image de Madagascar et motiver les Malgaches à développer une meilleure vision de leur pays»*.

**VOL ET PERTE MANAGÉRIALE** Concernant la crise énergétique, le SIM, en tant que représentant du secteur privé dans le conseil d'administration de la JIRAMA, suggère d'appuyer la réhabilitation de cette société au

niveau technique et des ressources humaines. Aux yeux du FMI, les problèmes de la JIRAMA s'expliquent par deux facteurs, à savoir le vol et la perte managériale. Pour ce qui est du secteur fiscal, le représentant résident du FMI a rappelé les grandes lignes des réformes menées à Madagascar.

### [...] les difficultés principales portent sur l'essor du secteur informel et le harcèlement fiscal

Lors de sa rencontre avec les membres du Comité directeur du SIM, Patrick Imam a cité les prochaines réformes à mettre en place. Elles portent, entre autres, sur l'amélioration des recettes fiscales via la formalisation de l'économie, et la «mise en sourdine» des harcèlements fiscaux. L'amélioration du fonctionnement de l'administration et l'élaboration d'une stratégie pour le remboursement des arriérés de TVA font également partie de ces chantiers titanesques qui attendent la partie malgache. A partir du mois de janvier 2016, il ne devrait plus y avoir une accumulation d'arriérés de TVA. ◉



## **Patrick IMAM**

Représentant résident du FMI  
à Madagascar

Il n'a cessé de prêcher les  
bonnes paroles des réformes  
et les actions d'envergure pour  
lutter contre la corruption à  
Madagascar tout en prêtant une  
oreille bienveillante au secteur  
privé dont il est l'un des  
interlocuteurs privilégiés.